

Le Nouvelliste

05.15.2019, ATS

Interdiction d'un pesticide demandée

Le gouvernement bernois demande à la Confédération l'interdiction immédiate du pesticide chlorothalonil, afin de protéger l'approvisionnement en eau potable. Cette substance est considérée, depuis longtemps, par l'Union européenne comme probablement cancérigène. Dans un courrier au conseiller fédéral Guy Parmelin, Berne demande l'interdiction de la vente et de l'usage de produits phytosanitaires contenant cette substance. Le canton constate qu'il arrive que des résidus de chlorothalonil soient détectés dans des zones d'agriculture intensive. Dans le canton de Berne, cela concerne, en particulier, des captages d'eau du Seeland. Le mois dernier, les distributeurs d'eau du canton de Soleure ont adressé la même requête au Conseil fédéral. L'Union suisse des paysans a enjoint les exploitations agricoles de renoncer aux produits phytosanitaires contenant du chlorothalonil.